

DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARIU
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Chargé de la tarification des ESSMS de la protection de l'enfance

Cadre d'emplois : **Rédacteurs territoriaux**
Grade: **Rédacteur, Rédacteur principal de 2^{ème} classe, Rédacteur principal de 1^{ère} classe**
Catégorie **B** – Filière **Administrative**

AIACCIU

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du Chef(fe) de service de la coordination administrative et financière, le chargé de la tarification des ESSMS de la protection de l'enfance instruit la procédure de tarification des établissements sociaux et médico-sociaux de la protection de l'enfance.

La Direction de la protection de l'Enfance assure également les prestations suivantes :

- Le suivi et la prise des mineurs en situation de danger ou de risque de danger dans le cadre d'interventions de maintien à domicile ;
- L'accueil de mineurs confiés à la Direction de la protection de l'enfance par les détenteurs de l'autorité parentale ou par l'autorité judiciaire ;
- L'agrément en matière d'adoption ;
- La communication aux usagers qui le souhaitent, de leur dossier ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et leur accompagnement dans la consultation de ce dossier ;
- La représentation de l'intérêt des mineurs victimes de maltraitance dans le cadre de la procédure judiciaire, lorsque les détenteurs de l'autorité parentale ne sont pas en mesure d'assurer cette fonction ;

Le poste est basé à AIACCIU

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Gestion d'un portefeuille d'établissements et services sociaux et médico sociaux intervenant dans les domaines de la protection de l'enfance ;

Examine et analyse les propositions budgétaires des organismes gestionnaires, conformément aux règles en vigueur ;

Négocie sur place ou sur pièces avec les responsables d'établissements et services pour aboutir à une tarification s'inscrivant dans les orientations budgétaires de la Collectivité de Corse ;

Rédige le rapport motivant la tarification et l'arrêté, pour signature du Président du Conseil exécutif de Corse ;

Vérifie sur place et sur pièces l'opportunité et la conformité des recettes et des dépenses par rapport au budget arrêté, à l'activité et aux dispositions légales ;

Participation active aux négociations avec les responsables d'établissements, et le cas échéant les services de l'État, des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens et des conventions tripartites pluriannuelles ;
Contribution à l'élaboration des tableaux de bord de suivi de campagne budgétaire et des comptes administratifs ;
Participation à des contrôles ponctuels : inspection sur site et rédaction d'un rapport en lien avec les services de l'État pour les établissements sous autorité conjointe ;
Garant du respect et de la mise en œuvre des législations et réglementations en vigueur.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè / Savoirs :

Cadre légal et réglementaire de la protection de l'enfance ;
Connaissance de l'évolution régulière des dispositifs légaux applicables ;
Maîtrise confirmée des règles de la comptabilité privée et publique ;
Connaissance de la législation sur les établissements sociaux et médico-sociaux.
Maîtrise de la langue Corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue Corse.

Sapè fà / Savoir-faire :

Posséder de bonnes capacités rédactionnelles ;
Maîtriser la comptabilité, l'analyse financière ;
Savoir animer des réunions ;
Posséder des capacités d'analyse et de synthèse ;
Intégrer rapidement un maximum d'informations ;
Travailler en équipe et en transversalité ;
Communiquer aisément et de façon utile avec les partenaires ;
Maîtriser le logiciel DIR INFORMATIQUE et le logiciel ASTRE GF.

Sapè esse / Savoir-être :

Faire preuve de rigueur et de méthode ;
Savoir gérer son temps et respecter des délais ;
Être autonome, savoir prendre des initiatives et être force de proposition ;
Savoir s'intégrer dans une équipe et rendre compte à sa hiérarchie.

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Relations avec les services de la CDC :

- Autres services de la direction de la protection de l'enfance ;
- Service juridique ;
- Service Formation RH ;
- Direction Informatique ;
-

Relations avec les partenaires institutionnels :

Gestionnaires d'établissements sociaux et médicosociaux (directeurs, comptables) ainsi que leur fédération
Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Permis de conduire nécessaire
Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la CDC.